ISSN 3028-8363

Entreprises magazine

Numéro 140 – Novembre-Décembre 2026 – 9 EUR



Environnement

Dossier pages 25-65

Photo-Roman Samborskyi/Shutterstock

LA NOUVELLE BMW i3

LE COEUR BATTANT D'UNE NOUVELLE ÈRE.



Le plaisir de conduire

Donnons priorité à la sécurité.

Informations environnementales : bmw.lu

13,4 - 16,5 KWH/100 KM • 0 G/KM CO_2 (WLTP)

Bilia Luxembourg
7, Rue Christophe Plantin
L-2339 Luxembourg
www.bilia.bmw.lu

Bilia Mersch
21, Rue de la Gare
L-7535 Mersch
www.bilia.bmw.lu

Louyet Esch
6, Rue Romain Fandel Zi Um Monkeler
L-4149 Esch-sur-Alzette
www.louyet.bmw.lu

LUXEMBOURG LET'S MAKE IT HAPPEN
MADE IN LUXEMBOURG
PRINTED IN LUXEMBOURG

Entreprises magazine

Numéro 140 – Novembre/Décembre 2026 – 9 EUR

www.entreprisesmagazine.lu



Photo-Arjunisme/Shutterstock

News

4 Brèves

Formation tout au long de la vie

18 Développer les compétences vertes : un levier stratégique pour la transition écologique des entreprises
20 Chambre des Métiers – Le Brevet de Maîtrise, le sésame de l'artisan

Entreprendre au féminin

22 Luanna Eroles : *« L'empathie est une valeur essentielle pour entreprendre »*

Carte blanche

24 250 Joer USA: En Anniversaire, den och eis eppes ugeet

Dossier Environnement

34 Canicules : une adaptation de nos villes est-elle possible ?
37 La ville-éponge, un nouveau rapport à l'eau
39 La rénovation des vieux bâtiments, une autre voie pour en prendre soin
40 Comment adapter son entreprise aux risques climatiques ?
43 Un accès facilité à *Fit 4 Sustainability*
44 Communautés énergétiques : pourquoi et comment partager son électricité ?
46 Pompes à chaleur au Luxembourg : un investissement rentable, un coût d'acquisition trop élevé
48 Le numérique durable : comment en tirer profit ?
50 Quand l'écologie rencontre la protection des données : perspective académique
52 La transition écologique comme axe stratégique de diversification économique
55 L'ouverture technologique au service de la durabilité : la vision 360 de BMW Group
58 Finance durable : que reste-t-il des ambitions européennes après Omnibus ?
61 Labels, Nutri-score, prix : faites-vous vraiment confiance aux marques ? – Résultats du sondage réalisé en septembre-octobre sur le site **lesfrontaliers.lu**
62 Consommateurs sceptiques face à la profusion d'informations
64 Sensibiliser plutôt que culpabiliser les consommateurs

Bon à savoir

66 Le droit d'accès du salarié à ses données personnelles (art. 12 et 15 du RGPD)

À nos frontières

67 En province de Luxembourg, on se prépare aux futurs incendies

Voyage surréaliste à Copenhague

68 *Painting Magic* ou l'univers de Remedios Varo

Auto

70 ID. Polo, la citadine électrique qui voit grand

Étapes gourmandes

73 ViTo's, la brasserie au parfum d'Italie

74 Beauty case

76 Livres

78 Musique

Editeur / Régie publicitaire /
Media & Advertising S.à r.l.
223, rue de Cessange • L-1321 Luxembourg
Tél : (352) 40 84 69 • Fax : (352) 48 20 78

Directeur de la publication / Rédacteur en chef /
Isabelle Couset
E-mail : icouset@yahoo.com

Rédaction /
Isabelle Couset, Marie François, Sébastien Lambotte, Michel Nivoix

Merci à toutes les personnes qui ont contribué à la rédaction de ce numéro :
INFPC, Marc Hostert, Martine Borderies, Luxinnovation, Frédéric Meys, CNPD, BMW Group, **lesfrontaliers.lu**, Me Céline Lelièvre et Danièle Henky

Mise en page / Sylvie Marcotte, Magali Roesler / Imprimerie Schlimé

Impression / Imprimerie Schlimé

Parution bimestrielle
Abonnements

1 an – 6 numéros : 46 EUR
2 ans – 12 numéros : 82 EUR

Media & Advertising S.à r.l collecte et traite, en qualité de responsable de traitement, vos données personnelles conformément aux lois et règlements en vigueur. Vous disposez d'un droit d'accès à vos données personnelles, et dans la mesure prévue par la réglementation applicable, d'un droit de rectification, d'un droit d'opposition, du droit de demander l'effacement de tout ou partie des données ou une limitation du traitement, de porter plainte auprès de la CNPD. Pour exercer ces droits ou en savoir plus, contactez icouset@yahoo.com.

LUXORR © 2026 – Media & Advertising S.à r.l. – Toute reproduction est interdite. Tous droits réservés. Des reproductions peuvent être autorisées en ligne par luxorr (Luxembourg Organisation For Reproduction Rights) – **www.luxorr.lu**.

CHAMBRE DE COMMERCE
IT'S THE ECONOMY, STUPID!



Pour l'ancien commissaire européen au Marché intérieur, **Thierry Breton** : *« Nous devons adapter l'Europe, lui redonner du leadership et exercer, nous aussi, des rapports de forces »*.
Photo-Chambre de Commerce

L'an passé, la **Chambre de Commerce** alertait sur le coût croissant de l'inaction. Sa 2e édition du forum économique de rentrée entendait franchir une étape supplémentaire : passer du constat à l'action. Car si les grands défis sont désormais largement identifiés – productivité, compétitivité, logement, vieillissement, transition technologique ou encore recomposition géopolitique –, leur traduction en décisions reste difficile.

Dans son discours d'ouverture, **Carlo Thelen**, directeur général de la Chambre de Commerce, a rappelé l'enjeu central : réformer ne signifie pas remettre en cause le modèle luxembourgeois, mais créer les conditions de sa pérennité.

Pourquoi est-il devenu si difficile de réformer ? **Gilles Finchelstein**, secrétaire général de la Fondation Jean-Jaurès, a ouvert la réflexion sur les transformations de nos démocraties et sur la difficulté croissante à construire des compromis et des projets collectifs durables. Mais comprendre les résistances ne suffit pas.

Anne-Sophie Alsif, cheffe économiste de BDO France, a replacé le débat dans un environnement économique marqué par une concurrence internationale accrue et des enjeux de compétitivité et de souveraineté toujours plus pressants.

L'après-midi a placé les enjeux luxembourgeois au centre des échanges, avec une conversation avec le ministre de l'Économie, des PME et de l'Énergie, **Lex Delles**, un débat réunissant chefs d'entreprise et observateurs de la vie économique. Comment préserver la prospérité sans accroître indéfiniment les besoins en main-d'œuvre, en logements et en infrastructures ? Comment financer durablement le modèle social ? Et comment permettre au dialogue social de retrouver sa capacité à accompagner le changement ? Autant de questions qui ont surtout fait apparaître une réalité : les prochaines années imposeront des arbitrages. Réformer, c'est aussi accepter de hiérarchiser les priorités, d'examiner les coûts comme les bénéfices des différentes options et d'assumer des choix parfois difficiles. L'intervention du ministre des Finances **Gilles Roth** a complété ces réflexions sous l'angle des finances publiques et de la politique économique.

La réflexion a été élargie au niveau européen. **Christophe Hansen**, commissaire européen à l'Agriculture et à l'Alimentation, puis **Thierry Breton**, ancien commissaire européen au Marché intérieur, ont abordé la capacité de l'UE à se réformer dans un contexte de compétition avec les États-Unis et la Chine, de révolution technologique et de nouveaux impératifs de souveraineté.

Au terme de cette 2e édition, un constat s'est imposé : le débat ne porte plus sur la nécessité de réformer, mais sur notre capacité à le faire. Pour le Luxembourg comme pour l'Europe, le temps du diagnostic doit désormais laisser place à celui des choix et de l'action.

www.cc.lu

AIDES AUX ENTREPRISES
UN NOUVEAU CADRE DEPUIS SEPTEMBRE

La réforme de la loi modifiée du 9 août 2018 relative à un **régime d'aides en faveur des micro-, petites, moyennes et grandes entreprises est entrée en vigueur le 15 septembre dernier**. Cette réforme modernise le cadre existant afin de mieux accompagner les entreprises luxembourgeoises dans leurs projets d'investissement, de développement et de transition, tout en simplifiant l'accès aux aides et les procédures administratives.

Les **possibilités de soutien sont élargies** pour les micro-, petites et moyennes entreprises, principalement pour les investissements liés à la modernisation ou au remplacement d'équipements, à l'adoption de nouvelles technologies ou encore à l'amélioration de l'impact environnemental et climatique des entreprises, y compris lors d'un 1er investissement pour des entreprises nouvellement créées.

Par ailleurs, **certains dispositifs sont également accessibles aux grandes entreprises**. Sous les conditions prévues par la loi, celles-ci pourront notamment bénéficier d'aides aux services de conseil dans des domaines tels que la digitalisation, l'IA et la cybersécurité, ainsi que de certaines aides à l'investissement pour la modernisation ou le remplacement d'équipements, l'adoption de nouvelles technologies ou encore l'amélioration de leur impact environnemental et climatique.

Les **démarches sont davantage digitalisées** et le principe *Once only* est renforcé afin de limiter, dans la mesure du possible, les formalités administratives pour les entreprises. De plus, la réforme introduit des délais de traitement clairement définis : une décision intervient en principe dans les 3 mois suivant la réception d'un dossier complet et l'introduction du principe de *« silence vaut accord »* offre davantage de prévisibilité aux entreprises.

Pour toute information sur les régimes d'aides, leurs conditions d'éligibilité et les démarches à effectuer, vous pouvez consulter **Guichet.lu**.

Source : Ministère de l'Économie, Communiqué *Entrée en vigueur de la réforme des aides aux entreprises : un cadre modernisén, simplifié et mieux adapté aux besoins des entreprises*, 17 septembre 2026.
https://meco.gouvernement.lu

STATEC
60E ÉDITION DU LUXEMBOURG EN CHIFFRES

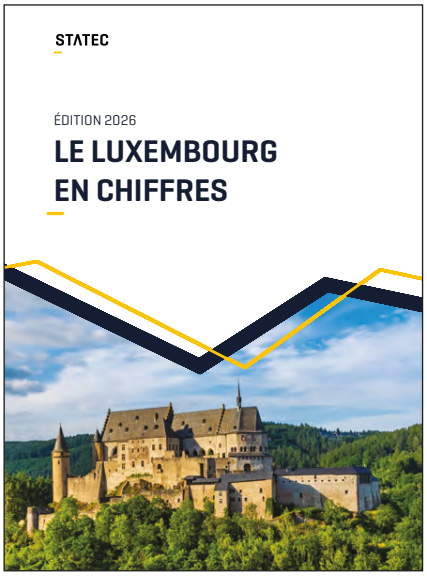

Photo couverture-STATEC

Pour sa 60e édition, *Luxembourg en chiffres* rassemble en 96 pages les chiffres-clés qui permettent de mieux com-

prendre le Luxembourg d'aujourd'hui. Démographie, conditions de vie, emploi, environnement, entreprises ou encore finances publiques, la publication, disponible en français, allemand et anglais, propose un panorama complet des principales réalités du pays. Enrichie de comparaisons internationales, elle permet également de situer le Luxembourg dans son environnement européen et mondial.

Vous y apprendrez notamment que le revenu médian est de 4.170 EUR par mois pour un adulte, ce qui signifie que la moitié des adultes gagne moins que ce montant, tandis que l'autre moitié gagne davantage ; que le seuil de risque de pauvreté est de 2.502 EUR par mois ; que près d'1/5e des dépenses des ménages (19,9 %) est consacré au logement, à l'énergie et à l'eau ; que le parc automobile compte 461.297 voitures privées, dont 39.182 électriques et 70.686 hybrides, etc.

Source : STATEC, Bulletin d'information « *Luxembourg en chiffres 2026* » : *la 60e édition est désormais disponible*, 17 septembre 2026.
https://statistiques.public.lu/fr/actualites/2026/luxembourg-en-chiffres-2026.html

OBSERVATOIRE TERRITORIAL TRANSFRONTALIER
LES FRONTALIERS FRANÇAIS AU LUXEMBOURG

En 2026, selon l'IGSS, **131.300 travailleurs frontaliers du Luxembourg résident en France**, contre 126.600 en 2025. Une **hausse de +3,7 %**, supérieure à celles de 2025 (+2 %) et 2024 (+1,9 %). Malgré une croissance plus affirmée, 2026 reste parmi les millésimes les moins dynamiques des 10 dernières années (hors période COVID).

Les frontaliers de l'Espace nord-lorrain occupent désormais 22,2 % des emplois luxembourgeois contre 21,8 % en 2025, et 1 emploi créé en 2025-2026 sur 2 (49 %). De fait, les frontaliers qui résident en France, tous territoires confondus, occupent même plus d'1 nouvel emploi sur 2 (55 %).

Dans le même temps, l'emploi frontalier depuis l'Allemagne est stable (après une baisse de 0,6 % en 2025) ; depuis la Belgique, la croissance est inférieure à 1 % (après une « stabilité à la baisse » en 2025 : - 0,3 %) ; seul l'emploi au Luxembourg de nationaux croît de façon sensible : +2 %.

Il est à noter une quasi-stagnation (+0,5 %) du nombre d'emplois occupés au Luxembourg par des résidents de nationalité étrangère alors que le pays est engagé dans une intense « chasse aux talents » sur les 5 continents.

Ces évolutions interrogent sur un fait connu, mais dont la mesure reste à préciser[1] : l'installation dans la bande frontalière lorraine de résidents étrangers du Luxembourg qui deviennent, de ce fait, des néo-frontaliers « atypiques » : ils sont déjà employés au Luxembourg avant de devenir frontaliers. Le phénomène expliquerait, pour partie, la croissance du nombre de frontaliers de l'Espace nord-lorrain dans un contexte économique un peu atone.

Au Luxembourg, les résidents non luxembourgeois occupent 26 % des emplois, soit presque autant que les nationaux (28 %), les frontaliers occupant les autres 46 %. Ainsi, 30 % des immigrés entrés au Luxembourg en 2015 et toujours présents sur le marché du travail luxembourgeois en 2025 habitaient un pays frontalier en 2024. Inversement, seuls 8 % des frontaliers de 2015, toujours présents sur le marché du travail luxembourgeois en 2025, habitaient au Luxembourg en 2024.

L'évolution de l'emploi frontalier est parfois source d'inquiétude. Pourtant, le vieillissement de la population active limite fortement le risque d'un réel décrochage. Même si le nombre d'emplois occupés par des frontaliers venait à stagner, les départs en retraite à venir généreraient des besoins de remplacement importants, peut-être même insoutenables à l'échelle du bassin d'emploi transfrontalier, versant lorrain compris. Il ressort d'une analyse de l'âge des salariés travaillant au Luxembourg[2], que 26 % d'entre eux ont 50 ans et plus. Une proportion qui monte à 27 % pour les frontaliers : 24 % pour les résidents en France, 28 % pour la Belgique et 31 % pour l'Allemagne. Au total, 132.000 salariés devraient donc partir en retraite au Luxembourg d'ici à 2040 – dans moins de 15 ans – par simple effet de levier démographique, dont 64.000 frontaliers. Autant de postes susceptibles d'être remis sur le marché du travail à cet horizon.

[1] Voir, par exemple, la publication *Osmos – Population & migrations résidentielles : que disent les chiffres les plus récents*, AGURAM, février 2026.
https://www.aguram.org/observatoire-socio-economique-en-moselle-n03-population-migrations-residentielles-que-disent-les-chiffres-les-plus-recents

[2] Base de données IGSS, *Emploi total par caractéristiques individuelles*, mars 2026 – traitement AGURAM.

Source : AGURAM (Agence d'Urbanisme d'Agglomération de Moselle), Observatoire territorial transfrontalier, Euro-Métropole de Metz, Mémo AGURAM réalisé en coordination avec l'Agape *Chiffres-clés 2026 – Les frontaliers français au Luxembourg*, septembre 2026.
www.aguram.org

SOROPTIMIST LUXEMBOURG
APPEL À CANDIDATURES POUR LE PRIX DE LA JEUNE ENTREPRENEUSE 2027

Les candidatures sont ouvertes pour la **5e édition du Prix de la jeune Entrepreneuse** organisé par le **Soroptimist Luxembourg**. Ouvert aux entrepreneuses âgées de moins de 40 ans, l'appel à candidatures cible les femmes propriétaires/repreneuses d'une entreprise ayant au moins 2 ans d'existence, créant de la valeur ajoutée ou de la valeur partagée au Luxembourg. Ces femmes engagées ont un parcours professionnel intéressant ou courageux et sont innovatrices dans leur domaine. Elles mettent à profit leurs produits ou services pour créer des impacts positifs et durables pour la société.

Le but du prix est de soutenir l'entrepreneuriat féminin au Luxembourg, mettre en lumière les jeunes femmes et leur esprit d'entreprendre, reconnaître leur dynamisme et créativité ainsi que leur donner de la visibilité et les encourager.

Le prix est doté d'un montant de 5.000 EUR et sera remis en mars 2027. Les intéressées peuvent envoyer leur **dossier de candidature** à l'adresse mail : **prixjeuneentrepreneuse@soroptimist.lu** **jusqu'au 31 décembre 2026 au plus tard**. Les conditions de candidature et les critères de sélection sont précisés dans le règlement du Prix de la jeune Entrepreneuse sur **www.soroptimist.lu**. Pour toute information complémentaire, les candidates peuvent s'adresser à Mme Joëlle Letsch – Tél : 621 260 024.

JPMORGANCHASE
DANS L'IMMEUBLE *THE WAVES* EN 2027



En mai dernier, **JPMorganChase** a annoncé la signature d'un bail à long terme pour de nouveaux bureaux plus spacieux à Luxembourg, au sein du nouvel immeuble *The Waves* situé au 1, rue Lucien Thiel au Kirchberg. Cet espace de travail moderne et durable réunira les collaborateurs locaux de la firme sur un seul site, avec des possibilités d'expansion future.

Développé et détenu par Felix Giorgetti, *The Waves* totalisera 14.000 m² répartis sur 8 étages et accueillera l'intégralité des 800 collaborateurs de la firme. La fin des travaux et le déménagement sont prévus pour la **fin du 1er trimestre 2027**. Le nouveau bâtiment proposera des espaces de travail contemporains, des zones de collaboration optimisées et des commodités favorisant le bien-être et la productivité des employés. L'immeuble vise les certifications BREEAM Excellent et WELL Gold.

JPMorganChase opère en tant que banque dépositaire au Luxembourg depuis 1973 et accompagne aujourd'hui ses clients dans les domaines de la gestion d'actifs, de la banque privée, des services titres (Securities Services) et des paiements. Au cours des 20 dernières années, JPMorganChase est devenue la plus grande société de gestion au Luxembourg ainsi que le 2e dépositaire et administrateur, tout en renforçant ses activités de paiements et banque commerciale en 2016 et en lançant sa banque privée en 2019.

www.jpmorgan.com

CARDIF LUX VIE
NOUVEAU SIÈGE SOCIAL À HOWALD



De g. à dr. : **Nicolas Otton** (président comité exécutif, BGL BNP Paribas, responsable Groupe BNP Paribas au Luxembourg), **Charlotte Chevalier** (directrice générale adjointe, BNP Paribas Cardif, responsable France et Luxembourg) et **Arnaud de Dumast** (directeur général, Cardif Lux Vie).
Photo-Cardif Lux Vie

Les équipes de **Cardif Lux Vie** ont quitté leur bâtiment du centre-ville en septembre dernier pour s'installer dans les plus de 4.000 m² de leurs nouveaux bureaux de l'immeuble ***The Edge* à Howald**.

Pensé comme un véritable lieu de vie, chaque étage de *The Edge* dispose d'espaces de travail ouverts, de salles de réunion équipées des dernières technologies, ainsi que de lieux de convivialité. L'art occupe une place centrale dans les locaux : chaque étage rend hommage à un artiste majeur du XXe siècle, avec des espaces nommés et décorés en écho à leur style.

Conçu selon des standards environnementaux élevés, *The Edge* est certifié BREEAM Excellent. Il intègre des équipements performants favorisant la sobriété énergétique, notamment un éclairage LED basse consommation, ainsi que des systèmes de chauffage et de refroidissement permettant d'optimiser les consommations énergétiques.

L'implantation du siège a également été étudiée pour favoriser des modes de déplacement plus durables.

https://cardifluxvie.com

LEKO LABS
D'HAUS, LE PLUS GRAND BÂTIMENT RÉSIDENTIEL CONSTRUIT EN STRUCTURE BOIS INDUSTRIALISÉ DU LUXEMBOURG



Photo-LEKO Labs

Avec près de 11.000 m² et 95 logements, ***D'HAUS*** situé dans l'écoquartier **Rout Lëns** à **Esch-sur-Alzette**, marque une étape importante dans le développement de la construction bois industrialisée appliquée au bâtiment grande hauteur. Il illustre la capacité d'un système unique au monde de production industrialisée à répondre aux enjeux actuels du logement.

D'Haus constitue une étape majeure dans la trajectoire de **LEKO Labs**, entreprise luxembourgeoise spécialisée dans les systèmes constructifs bas-carbone, car il confirme sa capacité à concevoir, produire et livrer des opérations résidentielles de grande envergure à partir d'un modèle industriel développé au Luxembourg. Le bâtiment a été conçu et réalisé à partir de la technologie développée par LEKO Labs, qui associe conception algorithmique, production robotisée et fabrication hors-site. Les éléments structurels ont été fabriqués dans son usine à Foetz avant d'être assemblés sur chantier.

Depuis sa création en 2017, LEKO Labs a contribué à la réalisation d'environ 500 logements en Europe. L'entreprise prépare désormais l'ouverture d'une nouvelle unité de production de 10.000 m² au Luxembourg, prévue au 1er trimestre 2027.

www.lekolabs.com

BAMOLUX S.À R.L.
L'ENTREPRISE FAMILIALE A EU 50 ANS

En un demi-siècle, **Bamolux S.à r.l.** est devenue un acteur reconnu de l'aménagement intérieur et de la menuiserie au Luxembourg et dans la Grande Région. Basée à Foetz, forte de près de 70 collaborateurs, l'entreprise a grandi sans perdre ce qui fait son identité depuis 1976 : un savoir-faire artisanal fort, le goût du travail bien fait, la précision du geste et la transmission. Sous la direction de Sébastien Jungen, Bamolux a structuré ses métiers pour accompagner des projets de plus en plus complexes, de l'étude technique à la fabrication en atelier jusqu'à la pose sur chantier.

Bamolux S.à r.l. fait partie des entreprises luxembourgeoises qui ont intégré très tôt la responsabilité sociale, sociétale et environnementale dans leur modèle. Certifiée B Corp depuis 2023, l'entreprise utilise cette reconnaissance comme un cadre d'amélioration continue : créer des relations durables avec ses parties prenantes, offrir un environnement de travail sain et sûr, anticiper les tendances écologiques et réduire son empreinte carbone.

Les prochaines années s'ouvrent dans un contexte de transformation des métiers du bâtiment : performances énergétiques, matériaux responsables, traçabilité, sécurité, recrutement et transmission du savoir-faire. Pour répondre au challenge, Bamolux S.à r.l. compte pour-

suivre la digitalisation de son organisation, innover en développant toujours plus de solutions durables, renforcer ses pratiques d'achats responsables, continuer d'agir à l'échelle de la planète et se comporter en tant qu'employeur responsable.

www.bamolux.lu

SOLER
25E ANNIVERSAIRE



De g. à dr. : **S.A.R le Grand-Duc**, **Lex Delles** (ministre de l'Économie, des PME, de l'Énergie et du Tourisme), **Paul Zeimet** (directeur général, Soler), **Luc Frieden** (Premier ministre), **Serge Wilmes** (ministre de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité) et **Claude Seywert** (CEO, Encevo, et président, Soler).

Photo-Soler

Depuis sa création en 2001, **Soler (Société luxembourgeoise des énergies renouvelables)** contribue activement au développement des énergies renouvelables au Luxembourg. L'entreprise exploite aujourd'hui 59 éoliennes réparties sur 18 parcs éoliens, 3 centrales hydroélectriques et 1 installation agrivoltaïque. Avec une puissance installée de 220,38 MW et une production annuelle estimée à 432 GWh, ses installations produisent l'équivalent de la consommation annuelle de 96.071 foyers ou 384.284 personnes au Luxembourg.

C'est dans le cadre de la libéralisation du marché de l'électricité que la Cegedel (aujourd'hui Enovos) et la SEO ont fondé Soler en 2001. Dans un premier temps, la société avait pour mission d'exploiter les 3 centrales hydroélectriques d'Esch-sur-Sûre, d'Ettelbruck et de Rosport. En 2011, Enovos et SEO ont décidé d'intégrer dans Soler l'ensemble des parcs et projets éoliens développés jusque-là par les 2 actionnaires pour pouvoir développer de nouveaux projets. Soler est ainsi devenue un acteur-clé de la transition énergétique au Luxembourg, avec une équipe qui compte plus de 20 collaborateurs aux profils spécialisés.

Soler entend poursuivre une trajectoire résolument tournée vers l'innovation. L'agrivoltaïque, l'hydrogène vert et les batteries de stockage ouvrent aujourd'hui de nouvelles perspectives en combinaison intelligente avec la production éolienne et hydroélectrique déjà en place. Vent et soleil se complètent naturellement, et Soler entend développer ses parcs éoliens de manière de plus en plus intégrée, en les pensant comme de véritables projets énergétiques multifilières.

À Kehlen, le projet *ECHO-WAVE* incarne la vision la plus ambitieuse de Soler en matière d'innovation énergétique. Mené en partenariat avec GPSS et 1er projet luxembourgeois soutenu par le Fonds européen pour l'innovation, *ECHO-WAVE* bénéficie d'une aide européenne de 12,96 millions EUR, complétée par un financement national du ministère de l'Économie dans le cadre de l'appel d'offres pilote national pour la production d'hydrogène vert. Le projet associe 3 technologies complémentaires sur un même site. Soler y construit une éolienne de 4,3 MW, tandis que GPSS y déploie une installation agrivoltaïque de 2 MW, à proximité immédiate d'une installation agrivoltaïque déjà en place entre Kehlen et Keispelt. L'électricité produite par ces 2 sources est injectée directement, sans passer par le réseau public, dans un électrolyseur PEM de 2,5 MW – le 1er du genre au Luxembourg – qui produira de l'hydrogène vert sur site. Le surplus d'électricité non utilisé pour l'électrolyse sera réinjecté dans le réseau et partagé localement via une communauté énergétique.

www.soler.lu

S.I.C.A.
NOUVEAU CENTRE DE RESSOURCES À KEHLEN



Photo-S.I.C.A.

Avec son **nouveau Centre de ressources,** le **Syndicat Intercommunal pour l'Hygiène Publique du Canton de Capellen (S.I.C.A.)** – dont la 1ère phase a été inaugurée le 17 septembre dernier – est à nouveau précurseur en matière de gestion des déchets. Plus grand, plus moderne et mieux adapté aux besoins d'une population d'environ 46.000 habitants, le Centre accueille une Recyclage-Buttek agrandie, des espaces destinés à accueillir un futur Repairatelier, une salle pédagogique pour les écoles et des installations tournées vers les énergies renouvelables. Le réemploi, la réparation et la sensibilisation sont donc au cœur du dispositif, avant même le recyclage.

Fondé en 1958 par Kehlen, Koerich, Kopstal, Mamer et Steinfort, le S.I.C.A. s'est élargi au fil du temps à Bertrange, Garnich et Hobscheid (Septfontaines) pour compter aujourd'hui 8 communes membres. En 1994, il ouvre le tout 1er Centre de recyclage du Luxembourg, un modèle qui inspirera par la suite la plupart des communes et syndicats du pays.

Une seconde phase de travaux est d'ores et déjà planifiée pour les prochains mois. Elle prévoit notamment une aire de conditionnement pour optimiser le compactage et le tri des matières collectées avant leur transport ; l'installation photovoltaïque en toiture ; un parking spécial pour les remorques afin de faciliter l'accès des particuliers venant déposer des volumes plus importants. Ces travaux se poursuivront encore 16 mois, tout en maintenant le site pleinement opérationnel pour ses usagers.

OSBORNE CLARKE
OUVERTURE D'UN BUREAU À LUXEMBOURG

En septembre dernier, le cabinet d'avocats international **Osborne Clarke** a ouvert un **bureau à Luxembourg** et à **Francfort**.

Le bureau luxembourgeois offre des services de conseil en création de fonds, private equity et fusions-acquisitions, structuration et restructuration transfrontalières, ainsi qu'en financement. En étroite collaboration avec ses collègues du vaste réseau international, il propose une offre de services intégrée couvrant les fonds, la réglementation, le droit des sociétés, le droit bancaire et financier, et le droit fiscal.

À Luxembourg, le bureau est dirigé par **Anne-Gaëlle Delabye** et **Gérard Maitrejean**, qui ont rejoint Osborne Clarke le 1er septembre dernier. Anne-Gaëlle Delabye arrive d'Ogier où elle était associée au sein de l'équipe Fonds d'investissement et a pris la tête du groupe Fonds d'investissement et Réglementation.

Ancien responsable du département Corporate chez CMS, Gérard Maitrejan dirige le groupe Fusions-Acquisitions.

Par ailleurs, **Mathilde Ostertag** (Partner) dirige le groupe Fiscalité luxembourgeois.

Spécialiste chevronnée, elle est reconnue par Chambers Europe et ITR World Tax comme une experte de premier plan en droit fiscal au Luxembourg.

Nicolas Mille (Partner), fort de 20 ans d'expérience dans la représentation des prêteurs et des emprunteurs sur des opérations multijuridictionnelles, dirige le groupe Banque et Finance.

www.osborneclarke.com/locations/luxembourg

ITAÚ EUROPE
REGROUPEMENT DE SES ACTIVITÉS AU LUXEMBOURG



Thomas Campion, directeur général, Itaú Europe.
Photo-Itaú Europe

Itaú Unibanco, 1ère banque du secteur privé au Brésil et principale institution financière d'Amérique latine, a annoncé la **consolidation de ses activités européennes** de banque de financement et d'investissement à **Luxembourg**. Cette réorganisation réunit les activités européennes de banque de financement et d'investissement, et de marchés de capitaux d'Itaú au sein d'une plateforme bancaire unique, qui sert environ 350 entreprises européennes et plus de 50 clients institutionnels internationaux, actifs sur les marchés actions et taux.

« En consolidant notre pôle bancaire européen au Luxembourg, nous disposons désormais d'une structure encore plus intégrée pour accompagner nos clients sud-américains dans leurs stratégies internationales et nos clients européens ayant des intérêts et des investissements en Amérique latine », a déclaré Thomas Campion, directeur général d'Itaú Europe.

Au sein d'Itaú Europe ses activités bancaires portugaises et britanniques ont été regroupées, ainsi que ses activités existantes de gestion de fortune dans l'hémisphère nord. À l'horizon 2030, pour le marché européen, ses objectifs de croissance sont ambitieux : +50 % de résultat net consolidé, +15 à 25 % sur le portefeuille de crédit et +25 à 40 % d'actifs sous gestion, afin d'atteindre 13 à 15 milliards USD d'actifs totaux (contre 11,4 aujourd'hui).

Itaú est présente en Europe depuis 30 ans, aux côtés d'entreprises internationales et d'investisseurs financiers et institutionnels ayant des liens avec l'Amérique du Sud. Itaú Europe est pleinement opérationnelle depuis le 1er juin 2026, à la suite de l'obtention de son agrément bancaire et de la fusion avec l'ancienne filiale portugaise du groupe.

www.itau.com.br/itau-en/europe

EXPRESS PARE-BRISE
UN NOUVEAU CHAPITRE AU GRIDX

À contre-courant des grands noms du pare-brise, la PME luxembourgeoise indépendante, créée en 2013 par Brice Grussenmeyer et Nicolas Muller, a fait de l'engagement responsable un pilier de son modèle. Labellisée ESR-INDR, **Express Pare-brise** a ouvert, en septembre dernier, un **nouveau chapitre au GridX**. Jusqu'ici spécialiste du remplacement de vitrages automobiles exclusivement pour les professionnels, elle fait évoluer un modèle développé depuis 2013 en ouvrant également une **structure dédiée au grand public**.

Depuis septembre 2024, Express Pare-brise est labellisée ESR-INDR, une reconnaissance particulièrement structurante pour l'entreprise qui revendique aujourd'hui le statut de « rare entreprise de son marché labellisée ESR-INDR ». Pour l'entreprise, l'enjeu dépasse néanmoins l'affichage d'un label. Il s'agit de questionner la manière dont une activité automobile peut réduire et mieux gérer son impact, notamment celui généré par les vitrages remplacés.

www.express-parebrise.com

EIFFAGE
ACQUISITION DES ENTITÉS DE TRAVAUX DU GROUPE BAATZ



Vue du chantier mené par Baatz pour le TER d'Ettelbruck.
Photo-Chantiers Baatz

Eiffage, au travers de sa filiale **Eiffage Construction**, a acquis **80 % du capital du groupe Baatz**[1], entreprise familiale luxembourgeoise créée en 1938, qui compte 470 salariés. Eiffage a donc acquis les sociétés actives dans le génie civil et le terrassement, les fondations profondes, la démolition, la dépollution, le recyclage de matériaux et la production de béton prêt à l'emploi. Ces sociétés rejoignent le groupe Eiffage aux côtés de Perrard, filiale d'Eiffage Construction déjà présente au Luxembourg.

Cette acquisition permet à Eiffage Construction de proposer au Luxembourg une offre couvrant les métiers du génie civil, du bâtiment et de l'immobilier, et de conforter son engagement dans l'économie circulaire. Avec plus de 750 collaborateurs, le nouvel ensemble réalisera un chiffre d'affaires de l'ordre de 200 millions EUR.

L'équipe de direction reste en place, garantissant une continuité de service pour les clients, les partenaires et les collaborateurs.

Eiffage Construction est un acteur majeur du bâtiment, présent dans les secteurs public et privé, en neuf comme en réhabilitation. Grâce à son modèle intégré de constructeur-promoteur-aménageur, l'entreprise maîtrise l'ensemble de la chaîne de valeur : de l'aménagement urbain et la promotion immobilière à la construction en passant par la maintenance et les travaux & services. Implantée en France, Eiffage Construction déploie également son expertise en Belgique, au Luxembourg, en Pologne et en Suisse, forte de 10.550 collaborateurs.

www.eiffageconstruction.com

[1] Depolux Works, Baatz Constructions Exploitation, Efco-Forodia Exploitation, Baatz Matériel et Bétons et matériaux.

ARTÉMIS COURTAGE
PRISE DE PARTICIPATION MAJORITAIRE DANS MORTGAGE.LU

Artémis courtage, acteur du courtage en crédit immobilier en France et filiale du groupe Odealim, a réalisé sa 1ère implantation internationale en prenant une participation de 80 % dans **MORTGAGE.LU**, l'un des courtiers en financement immobilier les plus dynamiques du Luxembourg.

Fondée en septembre 2023 et dirigée par **Kevin Humelhans** et **Stéphane**

Profit, MORTGAGE.LU s'est imposée en quelques années comme une référence du courtage en prêt immobilier au Luxembourg. En 2025, l'entreprise a accompagné plus de 340 familles dans leurs projets immobiliers, représentant un volume de financement supérieur à 175 millions EUR. Elle s'appuie aujourd'hui sur un réseau de plus de 180 partenaires professionnels (agences immobilières, promoteurs, apporteurs d'affaires) et collabore avec l'ensemble des principaux établissements bancaires du Luxembourg.

Pour MORTGAGE.LU, l'entrée d'Artémis courtage au capital constitue un levier d'accélération permettant de soutenir une trajectoire de croissance déjà engagée et de bénéficier de son expertise, ses ressources et de sa solidité. Au-delà du financement immobilier, ce rapprochement ouvre également des perspectives de synergies au sein du groupe Odealim, notamment dans les domaines de l'assurance emprunteur, avec Digital Insure, ou encore de la gestion de patrimoine avec Euodia.

https://mortgage.lu
www.artemiscourtage.com

AIBM
LE CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE AFFICHE SES AMBITIONS



Bertrand Leyder et **Gaëtane Meilleur**, co-directeurs, AIBM.
Photo-AIBM

Il y a quelques mois, **Gaëtane Meilleur** et **Bertrand Leyder** ont annoncé l'union de leurs expertises au sein d'**AIBM**. Le cabinet comptable a ainsi ouvert un nouveau chapitre, avec l'ambition de devenir un acteur de référence pour les entreprises, les dirigeants et les familles dont les projets se déploient entre le Luxembourg, la France et la Belgique.

Le secteur luxembourgeois de l'expertise comptable vit une phase de concentration accélérée. Le marché reste très fragmenté, avec près de 465 groupes enregistrés auprès de l'Ordre des experts-comptables, mais les 4 grands cabinets emploient à eux seuls environ 70% des quelque 13.800 professionnels du secteur. Depuis peu, les fonds d'investissement internationaux accélèrent le mouvement en rachetant des fiduciaires locales, dans un contexte où les exigences réglementaires et les investissements technologiques pèsent sur l'ensemble de la profession. Dans ce paysage, AIBM a fait un choix assumé : atteindre la taille critique tout en préservant son indépendance.

Ce rapprochement répond aussi à une réalité économique : le Luxembourg compte aujourd'hui plus de 233.000 travailleurs frontaliers, soit près de la moitié de l'emploi salarié du pays. Derrière ces flux quotidiens, des milliers d'entreprises, de dirigeants et de familles doivent composer avec 2, parfois 3 régimes fiscaux et sociaux : conventions bilatérales, télétravail encadré, structuration de groupes multi-juridictions, transmission patrimoniale à cheval sur plusieurs pays.

Gaëtane Meilleur a bâti sa pratique sur les relations belgo-luxembourgeoises, aux côtés de structures commerciales et industrielles actives des 2 côtés de la frontière. Bertrand Leyder, fort de 15 ans d'expérience en banque privée et en *family office*, s'est spécialisé dans les problématiques franco-luxembourgeoises, en particulier l'accompagnement patrimonial et fiscal transfrontalier.

Le partenariat existant avec le réseau COGEP en France a été maintenu et continue d'appuyer les dossiers franco-luxembourgeois, en lien avec les équipes de Thionville et Talange.

www.aibm.lu

WHOLESALE ALLIANCE LUXEMBOURG (WAL)
LE COMMERCE DE GROS REPRÉSENTÉ



Les 8 membres fondateurs de la WAL.

Wholesale Alliance Luxembourg (WAL) est la 27e fédération sectorielle de Luxembourg Confederation. Portée par 8 membres fondateurs, la WAL représente désormais le **secteur de la grossisterie**, maillon essentiel de l'économie luxembourgeoise : **Georges Krombach** (président, Fixmer), **Olivier Miche** (vice-président, Electrolux Luxembourg), **Mariella Di Giambattista** (vice-présidente, Rak Porcelaine Europe), **Laure Elsen** (administratrice, CK Group), **Georges Clement** (administrateur, Hanff Global Health Solutions), **Jean-Marc Hoffmann** (administrateur, Hospilux), **Laurent Saeul** (administrateur, Minusines) et **Laurent De Volder** (administrateur, Reinert).

Face aux enjeux croissants auxquels le secteur est confronté, la fédération entend porter une voix commune auprès des décideurs politiques et économiques. Parmi les défis majeurs figurent notamment la disponibilité de surfaces logistiques et de stockage adaptées au Luxembourg, un enjeu stratégique dans un contexte de rareté foncière, ainsi que les pressions financières grandissantes auxquelles les grossistes doivent faire face, ces derniers assumant un rôle essentiel dans le financement de la chaîne d'approvisionnement en supportant des délais de paiement de plus en plus longs et en prenant le risque d'introduire et de stocker de nouveaux produits sur le marché.

À terme, la Wholesale Alliance Luxembourg ambitionne de devenir une plateforme d'échange constructive rassemblant les grossistes issus de différents secteurs d'activité. En favorisant le dialogue, le partage d'expériences et la définition de positions communes, la fédération souhaite contribuer à construire un avenir durable pour le commerce de gros dans un Luxembourg en croissance, qui a plus que jamais besoin d'acteurs logistiques performants et innovants.

https://confederation.lu/en/federation/wal

COMMISSION EUROPÉENNE
POUR AIDER LES IDÉES EUROPÉENNES INNOVANTES À SE DÉVELOPPER

La **Commission** a proposé, le 9 septembre dernier, un **nouvel acte législatif européen sur l'innovation** afin d'aider les idées les plus innovantes d'Europe à se développer, à se financer et à se développer en Europe. Initiative-clé dans le cadre de la stratégie de l'UE en faveur

des start-up et des scale-up, et de la boussole pour la compétitivité de l'UE, la proposition vise à renforcer la compétitivité, la prospérité et la souveraineté technologique à long terme de l'UE.

L'Europe possède quantité de recherches, talents et créativité, mais les innovateurs sont confrontés à des règles différentes d'un pays de l'UE à l'autre et ont souvent du mal à attirer des financements. En conséquence, les idées développées en Europe sont trop souvent transformées en succès économique par d'autres, et ailleurs. Le règlement européen sur l'innovation vise à permettre aux entreprises européennes innovantes de se développer plus facilement au-delà des frontières et d'être plus compétitives au niveau mondial.

La proposition vise à relever 2 grands défis qui freinent l'innovation en Europe : premièrement en aidant les entreprises innovantes à accéder au financement, en promouvant un cadre commun de l'UE pour valoriser la propriété intellectuelle, en créant également un marché numérique reliant les acheteurs et les vendeurs de propriété intellectuelle, et en offrant un soutien expert pour aider les entreprises à mettre leurs idées sur le marché. Ces mesures devraient générer environ 35 millions EUR d'économies sur les coûts administratifs et débloquer 10,2 milliards EUR par an de financements supplémentaires grâce au capital-risque et à la dette adossés à la PI. Deuxièmement en établissant une procédure commune de passation de marchés dans le domaine de la recherche et du développement (R&D), offrant ainsi une plus grande sécurité juridique et aidant les nouvelles technologies à accéder plus rapidement au marché, y compris les technologies susceptibles de contribuer à relever des défis sociétaux communs, tels que la santé, l'éducation et la mobilité propre. Cette proposition permettra également aux acheteurs publics de différents États membres de réaliser plus facilement des marchés publics de R&D en commun. Ces mesures devraient générer 1 milliard EUR d'économies par an pour les acheteurs publics et 25,92 milliards EUR de bénéfices annuels supplémentaires pour les entreprises.

Parallèlement au règlement européen sur l'innovation, la Commission aidera les innovateurs à accélérer la transformation d'idées innovantes en solutions de marché au moyen d'une proposition spécifique sur les bacs à sable réglementaires qui permettent aux entreprises, aux chercheurs et aux pouvoirs publics de tester de nouveaux produits, services ou technologies pendant une durée limitée dans un cadre contrôlé et sous la supervision des régulateurs.

https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/en/ip_26_1810

FEU VERT À LA 3E DEMANDE DE PAIEMENT DU LUXEMBOURG

La **Commission européenne** qui avait évalué positivement la 3e **demande de paiement du Luxembourg**, déposée le 24 juillet dernier, a versé les **92,2 millions EUR** au titre de la facilité pour la reprise et la résilience, pièce maîtresse de ***NextGenerationEU***. La Commission a constaté que le Luxembourg avait atteint de manière satisfaisante les 5 jalons et 4 cibles définis dans la décision d'exécution du Conseil.

Il s'agit d'une étape importante dans la mise en œuvre des réformes et des investissements liés à cette demande de paiement, notamment dans les domaines des soins de santé, de la protection de la nature et de la biodiversité, de la numérisation, des transports propres et des énergies renouvelables. Les mesures phares de cette demande de paiement sont les suivantes : une mobilité **plus verte et les énergies renouvelables** : le Luxembourg a soutenu l'acquisition de 42.000 véhicules à émissions nulles, dépassant l'objectif de 38.000, et a installé 25 MWp de capacité photovoltaïque dans les locaux professionnels. La demande de paiement couvre également une réforme du régime d'aide au biogaz durable ; **Services publics numériques et connectivité sécurisée** : 5 entités gouvernementales ont été numérisées, notamment via un système de documents électroniques. De plus, une connexion de distribution de clés quantiques transfrontalière entre le Luxembourg et la Belgique a été testée avec succès ; et **Santé, biodiversité et intégrité financière** : le Luxembourg a mis en place des réformes légales concernant les professions de santé et les structures hospitalières. Il a également déployé la solution numérique *Wëllkomm* pour le suivi médical à distance des demandeurs d'asile et des personnes bénéficiant d'une protection internationale. D'autres mesures ont aidé les communes à mettre en œuvre la protection de la nature et de la biodiversité, avec plus de 50 communes ayant rempli les critères de certification dans le cadre de *Naturpakt*, une initiative nationale visant à traduire les objectifs nationaux de protection de la nature et de la biodiversité en actions concrètes au niveau local. Le Luxembourg a aussi renforcé son cadre de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme applicable aux prestataires de services de fiducie et d'entreprise.

Ce paiement porte les fonds versés au Luxembourg au titre de la FRR à 182 millions EUR, ce qui correspond à 76 % de la dotation, 87 % de l'ensemble des jalons et cibles du plan étant désormais atteints.

https://reforms-investments.ec.europa.eu/recovery-and-resilience-facility-1/country-pages/luxembourgs-recovery-and-resilience-plan_en

https://ec.europa.eu/economy_finance/recovery-and-resilience-scoreboard/index.html

COUR DES COMPTES EUROPÉENNE RAPPORT ANNUEL

Dans son **rapport annuel** publié en octobre dernier, la **Cour des comptes européenne** alerte sur le niveau toujours trop élevé d'erreurs concernant les dépenses budgétaires traditionnelles de l'UE. Les taux d'erreur les plus élevés ont été enregistrés dans les fonds de cohésion, qui soutiennent l'emploi, la croissance et le développement régional, ainsi que dans les dépenses consacrées à l'agriculture et à l'environnement. Le taux d'erreur relatif aux fonds de cohésion est passé de 5,7 % en 2024 à 6,6 % en 2025, et celui concernant les dépenses agricoles et environnementales, de 2,6 % à 3,9 %. Le financement de projets ou de dépenses non admissibles et le non-respect des règles en matière de marchés publics ont été les problèmes les plus fréquents.

Dans leur rapport, les auditeurs mettent également en garde contre l'augmentation de la charge de la dette européenne, laquelle pourrait peser lourdement sur les budgets à venir. Il n'est pas exclu que les emprunts de l'UE atteignent les 1.000 milliards EUR d'ici à 2027, principalement en raison de *NextGenerationEU*.

Rien que la charge d'intérêts liée au soutien non remboursable accordé dans le cadre de cet instrument sur la période 2028-2034 pourrait avoisiner les 93 milliards EUR. Les propositions de la Commission européenne concernant le prochain budget sont également de nature à autoriser de nouveaux emprunts substantiels pour soutenir l'Ukraine ainsi que pour financer les plans nationaux des 27 et l'éventuel recours au mécanisme de réaction aux crises graves. Les sommes en jeu pourraient être considérables. Par exemple, les prêts à l'Ukraine approuvés ou convenus depuis 2014, y compris le prêt d'aide (90 milliards EUR) consenti début 2026, représentent un montant total de 170,1 milliards EUR, dont 70,3 milliards EUR déjà versés à la fin de 2025.

Par conséquent, les auditeurs invitent à la prudence quant aux budgets futurs : sans accord sur de nouvelles recettes, le budget européen pourrait accuser un déficit important. Cela nécessitera la prise de décisions difficiles, comme revoir les contributions des États membres.

Le rapport est consultable sur **www.eca.europa.eu/fr/news/NEWS-AR-2025**

BNP PARIBAS ET GOOGLE CLOUD
NOUVEAU PARTENARIAT AUTOUR DE L'IA AGENTIQUE ET DU CLOUD

BNP Paribas et **Google Cloud** ont signé un **nouveau partenariat de 5 ans** permettant à la banque d'accéder aux infrastructures de Google Cloud ainsi qu'à ses capacités avancées en matière d'IA, notamment Gemini Enterprise et les modèles Gemini.

À travers ce partenariat, les technologies de Google Cloud vont accompagner le développement des infrastructures et des capacités d'IA de BNP Paribas dans le cadre du déploiement de l'IA agentique par la banque. BNP Paribas aura accès à Gemini Enterprise afin de concevoir, évaluer et déployer des agents spécialisés, adaptés à des besoins métiers spécifiques.

Les 1ers déploiements concerneront BNP Paribas Corporate & Institutional Banking (CIB). Ces nouvelles capacités vont accompagner le déploiement prévu d'agents d'IA pour des processus ciblés, notamment la préparation de dossiers d'analyse crédit pour accompagner les équipes, avec d'autres applications envisagées dans les activités de vente, de trading, de recherche et de structuration. Les modèles Gemini vont être intégrés à LLM@CIB, l'assistant d'IA générative actuellement accessible à plus de 65.000 personnes.

www.bnpparibas.com

BANCOMAT LUXEMBOURG
UN RÉSEAU DE GUICHETS AUTOMATIQUES BANCAIRES REPENSÉ ET OFFRANT PLUS DE SERVICES



Photo-Bancomat Luxembourg

Porté par 5 banques au Luxembourg – **Spuerkeess**, **BGL BNP Paribas**, **BIL**, **POST Luxembourg** et **Banque Raiffeisen**, le nouveau réseau **Bancomat** est entré, le 28 septembre dernier, dans une nouvelle phase avec le déploiement progressif de ses 1ers automates. Le principe est simple : un seul nom, Bancomat, pour les GAB (Guichets Automatiques Bancaires) des 5 banques partenaires de la Place. Quel que soit l'automate utilisé, les clients de ces 5 banques retrouveront l'interface avec lequel ils sont familiarisés. À terme, l'objectif est de fournir plus de 200 guichets sur le territoire national, plus proches de chacun, aussi bien en zones urbaines que rurales.

Outre le retrait, environ 80 % des GAB permettront le dépôt des espèces. La plateforme intégrera progressivement de nouveaux services comme le sans contact, les portefeuilles numériques et la conversion dynamique des devises pour les clients hors EUR.

La majorité des sites du réseau sera accessible aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'aux personnes malvoyantes, l'ensemble des GAB comportera des inscriptions en braille aux différents points d'interaction et la fonction de guidage vocal sera disponible sur l'ensemble du réseau. L'interface sera disponible en 5 langues.

La gestion d'un réseau unique va permettre de limiter les transports de fonds entre les GAB et les centres de traitement, tout en réduisant l'impact environnemental du réseau. La sécurité a été renforcée puisque 100 % des GAB seront équipés de technologies de maculation à jet d'encre et de détection/neutralisation de gaz.

Bancomat ne prend aucune tarification auprès des clients des 5 banques actionnaires pour l'utilisation de son réseau.

Pour le moment, les GAB permettent uniquement les retraits d'espèces. Leur déploiement et l'activation de nouvelles fonctionnalités se poursuivront progressivement en 2026 et 2027.

www.bancomat.lu

BGL BNP PARIBAS
DISPOSITIF RENFORCÉ POUR ACCOMPAGNER LES VICTIMES DE VIOLENCES ÉCONOMIQUES

Les **violences économiques** – qui consistent à contrôler, limiter ou priver une personne de ses ressources financières afin d'exercer une emprise sur elle – peuvent être l'un des premiers signes d'autres formes de violences. Au Luxembourg, leur signalement a été multiplié par 27,5 en 10 ans, passant de 16 cas déclarés en 2015 à 440 en 2025 (selon l'Observatoire de l'égalité entre les genres, ministère de l'Égalité des genres et de la Diversité (MEGA)).

Les conseillers bancaires peuvent jouer un rôle-clé pour repérer les situations de vulnérabilité et orienter les personnes concernées vers des solutions adaptées. Aussi, **BGL BNP Paribas** a déployé un dispositif global de sensibilisation, de formation et d'accompagnement pour aider les victimes à retrouver leur autonomie financière et briser le cycle de la dépendance.

Afin de proposer un accompagnement adapté aux réalités rencontrées par les victimes, BGL BNP Paribas a élaboré un dispositif global en concertation avec plusieurs associations luxembourgeoises spécialisées. Dès 2025, la banque a lancé un programme de sensibilisation et de formation destiné à ses collaborateurs, en particulier aux conseillers de son réseau

d'agences, l'objectif étant de leur permettre de mieux comprendre les mécanismes des violences économiques, d'en repérer les signaux d'alerte et d'adopter la posture adéquate pour accueillir, écouter et orienter les personnes concernées.

En 2026, le dispositif a été consolidé, les conseillers bénéficiant désormais d'une formation, complétée par la création d'un réseau d'ambassadeurs internes chargés de diffuser les bonnes pratiques au sein des équipes. La banque poursuit également sa collaboration avec des associations luxembourgeoises afin d'enrichir son approche et d'assurer un accompagnement toujours plus adapté aux personnes victimes de violences économiques.

Le dispositif prévoit une ouverture de compte simplifiée, ainsi que sa gratuité pendant 1 an, l'octroi d'une carte de débit, l'accès à tous les services digitaux, la possibilité de bénéficier d'une autorisation de découvert à taux réduit ainsi qu'une solution de garantie locative sans dépôt.

Les personnes victimes de violences, témoins de scènes de violences, ou souhaitant accompagner un proche, peuvent retrouver des informations, les coordonnées des associations spécialisées ainsi que les numéros d'urgence sur le portail **https://violence.lu**.

DOUBLETREE BY HILTON LUXEMBOURG
UNE NOUVELLE ÈRE



Photo-DoubleTree by Hilton Luxembourg

Au fil des ans, le **DoubleTree by Hilton Luxembourg** est devenu un lieu emblématique du secteur hôtelier luxembourgeois, apprécié pour son cadre verdoyant unique, à quelques minutes seulement du centre-ville. Aujourd'hui, l'hôtel ouvre un nouveau chapitre de son histoire, à l'issue d'un vaste programme de rénovation.

Dans les 345 chambres et suites de l'hôtel, les intérieurs ont été repensés et les équipements modernisés. L'offre actuelle de chambres propose aux clients un choix plus large, avec 5 catégories distinctes, conçues pour s'adapter à différents modes de voyage, dont une toute nouvelle catégorie Premium alliant des espaces plus généreux.

L'hôtel propose également plus de 1.200 m² d'espaces modulables dédiés aux réunions et aux événements, un restaurant-bar *The Green*, une piscine couverte et un centre de remise en forme récemment rénové.

www.hilton.com/fr/hotels/lxmhidi-doubletree-luxembourg

LUXAIR
DES LIAISONS DIRECTES VERS HELSINKI ET EDIMBOURG

Suscitant un intérêt de longue date de la part des voyageurs, tant pour les voyages d'affaires que pour les déplacements touristiques, **Helsinki** et **Edimbourg** figurent, depuis juillet dernier, sur les plans de vols de **Luxair**.

Helsinki est desservie 2 fois par semaine, les lundis et jeudis. Et Edimbourg les lundis et vendredis.

Avec l'ouverture de ces 2 lignes, Luxair poursuit le renforcement de son réseau européen dans le cadre des 9 lignes ajoutées cette année, portant l'offre totale de la compagnie à 101 destinations.

DE NOUVEAUX APPAREILS



Le Boeing 737-10.
Photo-Luxair



L'E190-E2.
Photo-Luxair

Fin août, la compagnie aérienne nationale luxembourgeoise a reçu ses **2 premiers Boeing 737-8 en propriété**. Ceux-ci marquent une étape de son ambitieux programme de renouvellement de flotte qui prévoit l'introduction progressive d'appareils de nouvelle génération de la famille 737 au cours des prochaines années. Au total, le programme porte sur 12 appareils de nouvelle génération de la famille 737, auxquels s'ajoutent 2 options supplémentaires.

Configuré pour accueillir jusqu'à 186 passagers, le Boeing 737-8 est particulièrement adapté aux liaisons à forte demande. Son rayon d'action pouvant atteindre 5.740 km offre également la flexibilité nécessaire pour desservir aussi bien des destinations européennes établies que certaines des liaisons plus longues de Luxair. Par rapport aux appareils qu'il remplace, le Boeing 737-8 offre une réduction d'environ 20% de la consommation de carburant et des émissions de CO_2, ainsi qu'une empreinte sonore réduite de 50%. Il est équipé du Boeing Sky Interior, avec notamment des hublots plus grands, une capacité accrue des compartiments à bagages et un éclairage LED personnalisable en cabine.

Luxair a également converti les droits d'achat existants portant sur **3 E190-E2** en commandes fermes et a obtenu un droit d'achat supplémentaire. L'E190-E2 fait partie de la famille avancée d'E-Jets E2 d'Embraer, reconnue pour son efficacité énergétique, la réduction de ses émissions, son faible niveau sonore et l'excellente expérience offerte aux passagers.

La compagnie aérienne avait précédemment commandé 6 E195-E2, dont 4 sont déjà en exploitation au sein de son réseau. Suite à leur entrée en service réussie, la compagnie a décidé de poursuivre le développement de sa flotte d'E2 avec l'E190-E2. Avec cette annonce, le carnet de commandes fermes de Luxair pour la famille E2 passe à 9 appareils. Le 1er E190-E2 devrait rejoindre la flotte de Luxair à la fin de l'année 2028.

L'introduction des nouveaux Boeing 737 s'inscrit dans le programme global de renouvellement de la flotte de Luxair, représentant un investissement total de plus d'**1 milliard EUR**. Avec les Embraer E2, ces appareils de nouvelle génération contribueront à constituer une flotte plus jeune et plus efficace en matière de formation, de maintenance et d'opérations quotidiennes.

www.luxair.lu

UNITED AIRLINES
LUXEMBOURG-NEW YORK/ NEWARK SANS ESCALE



Photo-United Airlines

United Airlines sera la 1ère et seule compagnie aérienne américaine à relier le **Luxembourg aux États-Unis**. À partir d'**avril 2027** et avec une fréquence d'un vol quotidien, cette nouvelle liaison, sans escale, sera assurée par le tout nouvel appareil de United, l'A321XLR *Born to Explore*.

À bord de l'Airbus, les passagers découvriront un monocouloir conçu pour offrir une expérience de voyage international haut de gamme dans toutes les cabines. Il comprendra notamment une nouvelle suite United Polaris dotée d'une porte privative, la connexion Wi-Fi Starlink gratuite pour les membres MileagePlus®, des écrans 4K OLED avec connectivité Bluetooth, un espace de collation en cabine United Economy® et de nouveaux sièges Economy Plus®. Ceux-ci offriront davantage d'espace au niveau des coudes grâce au siège central laissé libre.

La nouvelle liaison au départ de Luxembourg s'inscrit dans la plus importante expansion internationale de l'histoire de United. À partir de mars 2027, la compagnie desservira 10 nouvelles destinations en Europe et en Asie, dont 8 ne sont desservies par aucune autre compagnie aérienne américaine : Okinawa au Japon depuis San Francisco (SFO) ; Toulouse depuis Washington-Dulles (IAD) et Marseille (France), Ibiza et Valence (Espagne), Terceira (Portugal), Ljubljana (Slovénie), Olbia (Sardaigne), Catane (Sicile) depuis New York/Newark et Luxembourg.

Outre ces 10 nouvelles destinations, United prévoit également d'ouvrir de nouvelles liaisons entre Los Angeles et Osaka (Japon), Washington et Milan, Denver et Paris, et de reprendre ses vols entre San Francisco et Tel-Aviv, en Israël.

Les billets sont disponibles à la vente sur **www.united.com** et via l'application United.

LUXEMBOURG CONFEDERATION
NOUVELLE GOUVERNANCE DEPUIS JUIN



De g. à dr. : **Véronique Schmitt** (Cactus, vice-présidente), **Max Didier** (CDCL, vice-président), **Carole Muller** (Fischer, présidente), **Jos Sales** (SLA, vice-président) et **Georges Zahlen** (Axiomatic, vice-président).

Photo-Luxembourg Confederation

Suite à son assemblée générale de juin dernier, **Luxembourg Confederation** a annoncé l'élection d'un **nouveau conseil d'administration**, qui traduit une ambition claire : contribuer activement aux conditions d'une économie forte, innovante et durable, capable de soutenir l'emploi, l'investissement et le niveau de vie au Luxembourg.

Le conseil d'administration se présente dorénavant comme suit : **Carole Muller** (Fischer, présidente), **Max Didier** (CDCL, vice-président), **Véronique Schmitt** (Cactus, vice-présidente), **Jos Sales** (SLA, vice-président), **Georges Zahlen** (Axiomatic, vice-président), **Jean Clement** (Voyages Josy Clement, administrateur), **Alain De Bourcy** (Pharmacie du Cygne, administrateur), **Mariella Di Giambattista** (RAK Porcelain, administratrice), **Georges Eischen** (La Provençale, administrateur), **Paul Ernster** (Ernster, administrateur), **Robert Goeres** (Goeres Horlogerie, administrateur), **Myriam Hengesch** (LSC360, administratrice), **Philippe Heinisch** (Emile Weber, administrateur), **Berny Ley** (Voyages Flammang, administrateur), **Charles Schroeder** (Party.Rent, administrateur), **Jean-Pierre Thill** (Ameublement Thill, administrateur), **Gerry Wagner** (Footprint Advisory, administrateur) et **Marianne Welter** (Arthur Welter, administratrice).

https://confederation.lu



CNFL
NOUVELLES INSTANCES DIRIGEANTES



Suite à sa dernière assemblée générale ordinaire, le **CNFL (Conseil National des Femmes du Luxembourg)** a procédé au **renouvellement de ses instances dirigeantes**. Les nouvelles déléguées en charge sont : **Joëlle Letsch** (présidente, Soroptimist International de Luxembourg), **Sonja Kettmann** (vice-présidente, Action Catholique des Femmes du Luxembourg), **Karin Meyer** (secrétaire, Femmes en Détresse), **Monique Isebaert** (secrétaire adjointe, Féminin Pluriel), **Mélina Fellens** (trésorière, Association des Femmes Libérales).

Fort de la diversité des associations qu'il rassemble depuis 50 ans, le CNFL entend plus que jamais jouer pleinement son rôle de plateforme de dialogue, de mobilisation et d'action collective, afin de porter des revendications communes et de faire émerger des réponses concrètes aux enjeux actuels.

Pour l'année à venir, le CNFL concentre une part importante de son action sur les **enjeux liés aux femmes et à l'intelligence artificielle**. L'objectif est à la fois d'informer et d'ouvrir le débat autour de l'impact et des défis que ces technologies soulèvent pour les droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes. L'association souhaite également mettre en lumière les biais sexistes susceptibles d'être reproduits, amplifiés ou intégrés dans certains systèmes d'IA lorsque les femmes demeurent insuffisamment représentées dans leur conception et leur développement. Au-delà des risques, cette réflexion devra également permettre d'identifier les opportunités que l'IA peut offrir pour contribuer au progrès et favoriser une société plus inclusive. En parallèle de cette action, le CNFL poursuit notamment son engagement dans l'organisation de la Journée internationale du sport féminin.

Les services Foyer-Sud, Fraen a Nout et LOG-in continuent à apporter leur soutien concret aux femmes qui les sollicitent. Le Foyer affiche un taux d'occupation de 100 % tout au long de l'année et le centre de consultation a une activité croissante d'année en année.

www.cnfl.lu

BIL
NOMINATIONS DE MELANIE BABB ET MICHAËL BONNIER



Melanie Babb (Chief Financial Officer) et **Michaël Bonnier** (Chief Compliance Officer), BIL.

Photo-BIL

En juillet dernier, **Melanie Babb** a pris ses fonctions de **Chief Financial Officer** et **Michaël Bonnier** celles de **Chief Compliance Officer** au sein de la **Banque Internationale à Luxembourg (BIL)**.

Melanie Babb a rejoint la BIL en juillet 2025 en qualité de Deputy Chief Financial Officer. Comptant plus de 25 ans d'expérience internationale, elle dispose d'un solide parcours en matière de leadership dans le secteur financier, de transformation, de pilotage de la performance et d'exécution stratégique.

Michaël Bonnier a rejoint la BIL en 2023 en tant que Deputy Chief Compliance Officer. Fort de plus de 25 années d'expérience dans les secteurs des services financiers et de l'assurance, dont plus de 20 ans dans des fonctions de direction et de conformité, il est largement reconnu pour son expertise en matière de conformité réglementaire, de gestion des risques et de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (AML/CFT).

« Depuis leur arrivée à la BIL, Melanie Babb et Michaël Bonnier ont apporté une contribution significative au développement de la Banque. Leur expertise, leur leadership et leur professionnalisme sont déterminants alors que nous poursuivons l'exécution de notre stratégie au service de nos clients, de nos collaborateurs et de l'ensemble de nos parties prenantes. Leurs nominations reflètent la qualité des talents dont nous disposons au sein de la Banque et assurent la continuité de deux fonctions essentielles », a déclaré Jeffrey Dentzer, CEO de la BIL.

www.bil.com

LEKO LABS
UNE ÉQUIPE DIRIGEANTE RENFORCÉE

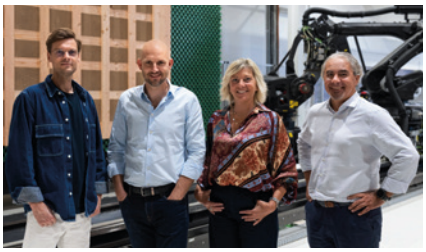

De g. à dr. : **Hadrien Houyez** (Executive Creative Director & Head of Brand), **François Cordier** (fondateur et CEO), **Mady Lellé** (Head of Business Development) et **Gabriel Florea** (CFO), LEKO Labs.

Photo-LEKO

LEKO Labs, entreprise luxembourgeoise spécialisée dans les systèmes constructifs industrialisés carbone négatifs, a renforcé son équipe dirigeante avec la nomination de **Mady Lellé** en tant que **Head of Business Development** et de **Hadrien Houyez** au poste d'**Executive Creative Director & Head of Brand**. Ces 2 nominations renforcent la direction de l'entreprise avec de nouvelles expertises, alors que LEKO fait évoluer son organisation pour accélérer son développement au Luxembourg et son déploiement sur les marchés européens.

Mady Lellé possède une expérience professionnelle de plus de 35 ans au Luxembourg, dont plus de 25 ans dans le secteur de la construction. Elle a donc une connaissance approfondie du secteur luxembourgeois de la construction, de ses acteurs et des réalités stratégiques inhérentes au développement de projets. Elle a notamment pour rôle de consolider les relations de LEKO avec cet écosystème et d'ancrer durablement l'entreprise au Luxembourg.

Fort de plus de 10 ans d'expérience dans le design industriel, l'architecture éco-conçue, la technologie et la communication, Hadrien Houyez a développé des projets à la croisée de ces disciplines, allant de la stratégie de marque et de l'identité au design de produits et d'expériences digitales et physiques. Cette responsabilité accompagne l'ambition de construire autour de la technologie LEKO une marque capable d'incarner une nouvelle génération de construction et d'architecture, et de porter une vision forte et cohérente à travers différents marchés européens.

Fondée en 2017 et basée au Technoport de Foetz, LEKO Labs développe un système constructif industrialisé de superstructure bois isolée unique au monde, destiné à toutes les typologies de constructions, tous domaines confondus, de la maison individuelle au bâtiment grande hauteur. L'entreprise a déjà contribué à la réalisation d'environ 500 logements à travers le Benelux.

www.lekolabs.com

ONE GROUP SOLUTIONS
ARNAUD BOUTEILLER À LA DIRECTION GÉNÉRALE



Arnaud Bouteiller, Managing Director, ONE group solutions.

Photo-ONE group solutions

Arnaud Bouteiller a été nommé **Managing Director** de **ONE group solutions (ONE)**, fournisseur spécialisé de solutions de gouvernance, de conformité et de gestion de fonds.

Il travaille aux côtés de l'équipe dirigeante actuelle pendant une période de transition, avant de prendre la **direction de ManCo et AIFM le 1er janvier 2027**. Il succédera à Lydie Bini, qui prendra sa retraite fin 2026.

Arnaud Bouteiller compte près de 20 ans d'expérience dans le secteur de la gestion d'actifs. Avant de rejoindre ONE, il était Managing Director chez chez Mirabaud Asset Management au Luxembourg et en France.

La société se prépare à sa prochaine phase de croissance. Outre le renforcement de son équipe dirigeante, elle prévoit d'accélérer ses investissements dans les technologies, les données et l'IA afin d'améliorer ses capacités opérationnelles et le service offert à ses clients sur les marchés internationaux.

FREDERIC VAN INGELGOM, GROUP CHIEF COMMERCIAL OFFICER



Frederic Van Ingelgom, Group Chief Commercial Officer, ONE Group Solutions.

Photo-ONE group solutions

ONE group solutions (ONE) a nommé **Frederic Van Ingelgom** au poste de **Group Chief Commercial Officer**. Basé au Luxembourg et rattaché à Steve Bernat, cofondateur et PDG du Groupe, il a la charge du développement commercial, des relations clients, du positionnement sur le marché et de la coordination des activités commerciales au sein des entités internationales de ONE.

La création de ce poste témoigne de l'ambition de l'entreprise, qui continue d'investir dans les talents de haut niveau, d'accélérer son développement technologique et de s'implanter sur les marchés où ses clients ont besoin d'accompagnement.

Frederic Van Ingelgom a rejoint ONE après avoir travaillé chez HSBC Securities Services au Luxembourg, où il occupait le poste de directeur du développement commercial et de la gestion de la clientèle. Avant de rejoindre HSBC en 2020, il a passé plus de 10 ans chez Brown Brothers Harriman au Luxembourg.

www.one-gs.com

LETZTOKEN
PETRA KRIZAN POUR PILOTER LE DÉVELOPPEMENT DE SON INFRASTRUCTURE DÉDIÉE AUX FONDS



Petra Krizan, Chief Strategy Officer, LetzToken.

Photo-LetzToken

LetzToken, société luxembourgeoise développant une infrastructure de registre partagé pour les opérations de fonds réglementés, a nommé **Petra Krizan** au poste de **Chief Strategy Officer**. Elle a rejoint LetzToken après avoir dirigé The Blockhouse Technology (Luxembourg) en tant que Managing Director, où elle supervisait des infrastructures blockchain en production, la conservation d'actifs numériques et des systèmes d'identité numérique.

Petra Krizan est titulaire d'un master en robotique de la faculté FER de Zagreb. Elle a travaillé dans les systèmes automobiles, la vision par ordinateur, la sécurité logicielle et la blockchain. Elle est professeure associée à HEC Liège Luxembourg, où elle enseigne l'électif blockchain et big data du programme MBA délivré en collaboration avec la Chambre de Commerce et la Luxembourg House of Financial Technology.

LetzToken est une société luxembourgeoise développant une infrastructure de registre partagé pour les opérations de

fonds réglementés. Elle fournit la technologie à des acteurs agréés plutôt que de détenir un agrément : agents de transfert, AIFM et administrateurs de fonds conservent leur mandat et opèrent la fonction d'agent de contrôle prévue par la loi Blockchain IV sur l'infrastructure LetzToken. Le 1er produit couvre le registre et la réconciliation en back office. Les flux financiers suivront dans une seconde phase.

www.linkedin.com/company/letztoken

UEL
CHARLOTTE JUNCK À LA DIRECTION ET MARC LAUER À LA PRÉSIDENCE



Charlotte Junck, (directrice) et **Marc Lauer** (président), UEL.

Photo-UEL

Le 1er octobre dernier, **Charlotte Junck** a pris ses nouvelles fonctions de **directrice** de l'**UEL**. Dans ce rôle, elle est appelée à diriger les services de l'UEL, à mettre en œuvre les décisions du conseil d'administration et du comité exécutif, et à collaborer étroitement avec les membres de l'UEL – les Chambres et les fédérations professionnelles – sur les dossiers stratégiques.

Charlotte Junck est diplômée d'un master 2 en droit (Université de Strasbourg) ainsi que d'un master en carrières judiciaires et sciences criminelles (Université Paris II Panthéon-Assas). Depuis 2017, elle occupait la fonction de Head of Legal auprès de Päiperléck Aides et Soins à Domicile – Résidences Seniors, où elle a notamment développé une expertise dans les domaines du contentieux et du droit des affaires. Son parcours et sa connaissance de l'environnement économique et juridique national constituent des atouts pour accompagner l'UEL dans ses missions et assurer la continuité de ses travaux.

Le 1er octobre également, **Marc Lauer** a pris ses fonctions de **président** de l'**UEL**.

www.uel.lu

LËTZPACT
RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



De g. à dr. : **Jo Clees** (président), **Pascale Kauffman** (trésorière), **Mathilde Brasseur** (secrétaire générale), **Laurence Ponchaut** (directrice) et **Malik Zeniti** (vice-président), LëtzPACT.

Photo-LëtzPACT

5 ans après sa création, **LëtzPACT**, la Luxembourg Public Affairs Community, entame une nouvelle phase de son développement avec une **gouvernance renouvelée**. Le conseil d'administration est désormais présidé par **Jo Clees**, aux côtés de **Malik Zeniti** (vice-président), **Pascale Kauffman** (trésorière), **Mathilde Brasseur** (secrétaire générale) et **Laurence Ponchaut** (directrice).

Depuis 2021, LëtzPACT, association qui promeut une pratique transparente, intègre et respectueuse du dialogue avec les institutions et les parties prenantes, a réuni plus de 40 membres actifs, issus d'entreprises, de fédérations, d'ONG et de cabinets de conseil, et organisé plus de 35 événements. Ces rendez-vous ont contribué à créer un espace régulier d'échange entre professionnels et à renforcer la visibilité de la communauté des affaires publiques au Luxembourg. Cette dynamique a été reconnue à 2 reprises, LëtzPACT ayant été désignée Best Public Affairs Community du Benelux en 2025 et en 2026.

Après avoir consacré les 1ères années à construire une communauté, LëtzPACT dispose aujourd'hui d'une base solide pour continuer à faire progresser la profession et mieux faire comprendre sa contribution à la décision publique.

www.letzpact.lu

AZTEC GROUP AU LUXEMBOURG
NOUVELLES FONCTIONS POUR EVA DEVINE ET PAUL CONROY



Eva Devine, Global Head of Fund Oversight and Governance Services, Aztec Group.



Paul Conroy, Head of European Sales, Aztec Group.

Photos-Aztec Group

Eva Devine a été nommée **Global Head of Fund Oversight and Governance Services**, supervisant notamment les activités d'AIFM, les services de dépositaire, le contrôle réglementaire et les contrôles internes.

Après 3 ans passés à la tête du développement de l'offre AIFM d'Aztec, **Paul Conroy** a été nommé **Head of European Sales**. Dans ses nouvelles fonctions, il a pour mission de consolider les relations clients et d'accompagner la croissance continue du Groupe sur les marchés européens.

Fondé en 2001, Aztec Group est spécialisé dans les investissements alternatifs et gère plus de 750 milliards EUR d'actifs, 450 fonds et 4.500 entités pour une clientèle diversifiée, couvrant les principales classes d'actifs telles que le Private Equity, Fund of Funds, Real Assets et Private Credit. Le Groupe emploie plus de 2.200 personnes au Royaume-Uni, aux États-Unis, au Luxembourg, en Irlande et dans les îles Anglo-Normandes.

https://aztec.group/locations/luxembourg

CONSEIL INTERRÉGIONAL DES CHAMBRES DE MÉTIERS DE LA GRANDE RÉGION (CICM)
HELMUT ZIMMER, NOUVEAU PRÉSIDENT



Photo-Chambre des Métiers Luxembourg

Le **Conseil Interrégional des Chambres des Métiers de la Grande Région (CICM)**, regroupant les chambres et les organisations représentatives des intérêts des entreprises artisanales de Sarre, de Rhénanie-Palatinat, du Luxembourg, de Wallonie et de la Région Grand Est/ Lorraine, a tenu son AG le 23 septembre dernier à Luxembourg. Après 4 ans de présidence, Philippe Fischer, maître artisan pâtissier, pâtissier-chocolatier-glacier pendant près de 48 ans et président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle depuis 2021, a passé le flambeau à **Helmut Zimmer**, maître couvreur et charpentier, et depuis 2024 président de la Chambre des Métiers de la Sarre.

Dans son discours, Helmut Zimmer a exposé les axes prioritaires de son programme 2026-2030 : renforcement de la formation professionnelle, importance systémique et caractère indispensable de l'artisanat lors de crises et défis actuels et futurs, innovation dans les métiers qualifiés, Europe et Marché intérieur.

Lors de la partie officielle de son AG, le CICM avait invité Andreas Wolny, expert en innovation et IA et chef de projets EDIH auprès de East Side Fab e.V. À la lumière des échanges, l'assemblée générale du CICM a adopté **les recommandations suivantes à l'adresse du Sommet de la Grande Région** : renforcer l'information et la sensibilisation en matière d'IA ; structurer un accompagnement direct et opérationnel en faveur de l'implémentation des stratégies IA ; orienter davantage les actions de formation initiale et continue vers les technologies d'IA et les compétences correspondantes ; mettre en place une veille structurée et des espaces d'expérimentation dédiés aux PME artisanales ; favoriser la mise en réseau des plateformes, des acteurs et des offres régionales en matière d'IA tout en rendant possible un accès à l'écosystème IA interrégional à toutes les entreprises, plus particulièrement aux TPE et PME ; mettre en place une infrastructure accessible aux PME (par exemple plateformes d'IA et centres de données), mettre en place un cadre législatif clair et accessible ; et élaborer une stratégie visant à identifier à un stade précoce les répercussions de l'IA sur le marché du travail et développer des mesures d'accompagnement.

https://cicm-irh.eu

